

SÉANCE DU 7 AVRIL 2014

**Présents** : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - GHORRA Nicolas - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - BOYER Coralie - BOYER Stéphane - DELAVAUULT Yannick - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ORCIERE Marc - PETER Sophie - ROCHETEAU Françoise.

**Absents excusés** : SÉGALAS Yvan.

**Secrétaire de séance** : MULLER Véronique.

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013**

Monsieur le Maire présente les bilans financiers 2013 de la Commune, des services de l'eau et de l'assainissement, et du budget Animation, comme suit :

	Commune	Eau	Assainissement	Animation
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
➤ Recettes	1 589 302,33	30 030,41	157 870,31	56 708,99
➤ Dépenses	1 202 134,02	20 288,74	69 519,45	47 310,63
➤ Excédent	387 168,31	9 741,67	89 350,86	9 398,36
➤ Déficit				
<b>INVESTISSEMENT</b>				
➤ Recettes	433 024,56	0,00	44 170,34	
➤ Dépenses	413 554, 51	9 741,67	52 996,91	
➤ Excédent	19 470,05			
➤ Déficit		9 741,67	8 826,57	
<b>AFFECTATION RESULTATS</b>	93 602,00	0	8 826,57	0
<b>RESULTATS SANS AFFECTATION</b>	293 566,31	9 741,67	80 524,29	9 398,36

Il demande de voter les CA 2013. Le Conseil adopte réalisations et affectations, et vote à l'unanimité.

Monsieur ORCIERE souhaite que l'intitulé de l'opération 993 « élargissement chemin cave coopérative » soit modifié, car le conseil d'administration de la cave coopérative n'a jamais demandé l'élargissement que sous-entend cet intitulé.

**COMPTES DE GESTION DU TRÉSORIER**

Maire présente les comptes de gestion 2013 de Mme la Trésorière, le Conseil adopte et mandate le Maire.

**VOTE DES TAUX DES TAXES**

Maire propose de modifier le taux des 3 taxes pour 2014, en laissant les taux inchangés :

TAXES	BASES 2014	TAUX VOTES	MONTANT
Taxe Habitation	1 800 000	14,04 %	252 720
Taxe Foncier Bâti	1 081 000	23,83 %	257 602
Taxe Foncier Non Bâti	76 500	73,56 %	56 273
<b>TOTAL</b>			<b>566 595</b>

Le Conseil adopte à l'unanimité.

**TARIFS PUBLICS 2014**

Monsieur le Maire présente au Conseil les montants des tarifs comme suit :

Libellés	Tarifs 2013	Vote 2014
Heure Camion	35	35
Heure Tracto-pelle	60	60
Photocopie	0,15	0,15
Place	1,50	1,50
Publication	1,50	1,50
Repas Cantine	3,30	3,30
Concession Cimetière perpétuité	1284	1284
Concession cimetière 50 ans	642	642
Concession Columbarium	252	252

Le Conseil adopte.

**LOCATION**

Location immeubles : Monsieur le Maire rappelle au Conseil les conditions de location actuelles des trois locaux communaux, comme suit - montant annuel - :

- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical médecin) (286,35 x 3) + (292,50 x 9) ..... 3.491,55
- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical Kinésithérapeute) ..... 3.491,55
- Local > 3, boulevard Émile Zola (Bureaux Médecine Préventive Professionnelle) ..... 5.775,42

Monsieur le Maire indique que l'indice de référence des loyers 3ème trimestre augmente de 0,90% (123,55 à 124,66) :

- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical médecin) (292,50 x 3) + (295,13 x 9) ..... 3.533,67
- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical Kinésithérapeute) ..... 3.533,67
- Local > 3, boulevard Émile Zola (Bureaux Médecine Préventive Professionnelle) ..... 5.827,40

Monsieur le Maire invite l'ASSEMBLÉE COMMUNALE à délibérer.

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire rappelle au CONSEIL MUNICIPAL les dispositions du Code des Marchés Publics, relatives à la composition de la **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES** pour la passation des marchés de la collectivité locale.

Il dit qu'il y aurait lieu de procéder à sa désignation et, ayant rappelé qu'elle est composée du Maire ou de son représentant et de *trois membres* du CONSEIL MUNICIPAL élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste, *invite* L'ASSEMBLÉE COMMUNALE à procéder à ladite désignation.

<i>Membres Titulaires</i>	<i>Membres Suppléants</i>
<b>ROCHETEAU Françoise</b>	<b>DELAVALT Yannick</b>
<b>BARON Olivier</b>	<b>ORCIERE Marc</b>
<b>GHORRA Nicolas</b>	<b>RAMEYE Joëlle</b>

CM vote à l'unanimité la composition de cette commission.

**DELEGUES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX**

RDL (1 titulaire, 1 suppléant) : Maire, BOYER Coralie

HERAULT ENERGIES (1 titulaire, 1 suppléant) : Maire, FIS Catherine

COLLEGE DE SERVIAN + ASSOCIATION (2 titulaires) : MULLER Véronique, PETER Sophie

ECOLE MUSIQUE (2 titulaires) : MULLER Véronique, PETER Sophie

SIEVH (2 titulaires, 2suppléants) : titulaires : Maire, ROCHETEAU Françoise, suppléants : ORCIERE Marc, FIS Catherine.

QUESTIONS DIVERSES
--------------------

- 1) Finances : Monsieur le Maire fait un point sur les consommations de crédit depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Il indique que le montant des dépenses de fonctionnement est de 307.000 € et qu'il est nécessaire, dès à présent, de réduire drastiquement les dépenses.
- 2) UTOPIA : Monsieur le Maire dit avoir rencontré le cabinet d'études BETU au sujet de la ZAC. Une délibération pour l'arrêt des études sera présentée lors du prochain conseil municipal.
- 3) Carnaval : Monsieur le Maire trouve que le carnaval a été une réussite, il souhaite féliciter le comité des fêtes pour l'organisation mise en place.
- 4) Place du village : Monsieur DELAVault rappelle que l'enlèvement des barrières est une promesse électorale et qu'il convient de le faire rapidement. Monsieur le Maire indique que l'aménagement est à l'étude.
- 5) Barrière stade : Monsieur S. BOYER indique qu'il y a un problème au cadenas de la barrière.
- 6) Sortie école : La question est posée à Monsieur le Maire ; il indique qu'il va rencontrer la directrice de l'école pour aborder ce sujet.
- 7) Bulletin municipal : Monsieur LABONNE dit qu'il serait bien de faire un bulletin plus régulièrement.
- 8) Cantine : Le débat est lancé concernant l'inscription des enfants, plusieurs pistes sont évoquées. A suivre.
- 9) Encombrants : Monsieur S. BOYER reparle des problématiques liées au ramassage des encombrants. Débat. A suivre.